



[www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)



**P. 9**  
Eurocopter :  
FO imprime sa marque



**P. 10**  
Front commun pour  
la Métallurgie et la Défense



**P. 14**  
Création de l'USM  
de Midi-Pyrénées

Fédération FO de la métallurgie

# LE JOURNAL

## FONDERIE DU POITOU : FO SAUVE LA SITUATION



*l'efficacité réformiste*



508 • mai 2012

N°CPPAP 0215s07170



**Editorial** 3

**L'événement**  
Fonderie du Poitou : FO sauve la situation 4

- Actualité sociale**
- AreclorMittal Florange : le combat continue 6
  - StecoPower échappe à la liquidation 6
  - Ancor Flexibles Sélestat : FO licencie le patron 7
  - Inflation à la Monnaie 7

- Actualité syndicale**
- Eurocopter : FO imprime sa marque 9
  - Front commun pour la Métallurgie et la Défense 10
  - Métaux de Saint-Nazaire : toujours dans l'action 11
  - FO Métaux reçoit UNIA chez STX 11
  - Création de l'USM de Midi-Pyrénées 14
  - USM de la Somme :  
FO poursuit son développement 16
  - Coordination Delphi : revendiquer efficacement 17
  - Legrand Limoges : une équipe soudée 17

- Les véritables enjeux de la formation professionnelle 18
- Commission des retraités : inquiétudes sur la baisse du pouvoir d'achat 18
- USM du Bas-Rhin : la relève est assurée 19

- InFOs**
- La FEM se penche sur l'avenir du secteur automobile européen 19
  - Les résultats de FO lors des élections professionnelles 21
  - FO progresse lors des élections professionnelles des DUP 22

**Vos droits**  
Géolocalisation : situer les limites 23

Chiffres à connaître

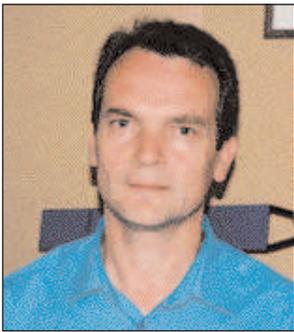
- > **SMIC horaire brut** : 9,22 euros sur les 12 derniers mois (+ 2,2 % hors tabac).
- > **SMIC brut mensuel** : 1398,37 euros
- > **Plafond de la sécurité sociale** : 3 031 euros par mois (pour l'année 2012 : 36 372 euros)
- > **Coût de la vie** : +0,8 % en mars (+0,8 % hors tabac); +2,3 % en glissement
- > **Chômeurs** : 2 884 500 (catégorie A, au 26 avril 2012)
- > **Indice de référence des loyers** : 122,37 (1<sup>er</sup> trimestre 2012).
- > **Taux d'intérêt (26 avril)** : 0,34 % au jour le jour.

Et toujours l'information en ligne sur...

[www.fo-metaux.com](http://www.fo-metaux.com)



## Petite leçon de syndicalisme



**Frédéric Homez**  
Secrétaire général.

**A**u moment où nous écrivons ces lignes, nous sommes entre les deux tours de l'élection présidentielle et nous ne ferons aucune analyse ni aucun commentaire sur les résultats du premier tour. Pas plus que nous n'en ferons à la suite du second tour, quel que soit le résultat.

Nous entendons en effet rester dans le rôle qui est le nôtre : celui de la défense des intérêts des salariés. De plus, nous restons fortement attachés à notre indépendance et c'est à ce titre que notre organisation syndicale, contrairement à d'autres, n'a pas donné et ne donnera jamais de consigne de vote. Nos adhérents et les salariés doivent garder leur liberté de comportement, sans subir aucune influence de quelque nature que ce soit.

A FO Métaux, nous nous sommes toujours employés à rester à notre place et nous revendiquons, négocions et contractons avec les employeurs à chaque fois que cela apporte des garanties aux salariés. Et nous discutons avec les responsables politiques qui ont été élus démocratiquement à tous les échelons, national, régional ou départemental. Quand nous obtenons des résultats positifs sur des dossiers que nous avons présentés -et ce, quel que soit le parti politique en fonction-, nous le faisons savoir haut et fort. Tout comme nous nous exprimons aussi quand nous ne sommes pas satisfaits sur d'autres dossiers.

Les salariés peuvent compter sur notre organisation syndicale, qui reste cohérente dans ses positions et répond au quotidien à leurs attentes dans les entreprises. Ils savent qu'ils peuvent compter sur nous, et ce dans la durée.

Il faut savoir que certains responsables de partis politiques ont parfois, vis-à-vis des organisations syndicales, des préjugés ou des expressions plus que condamnables. Pour certains d'entre eux, nous ne devrions pas exister. Ils poussent même le bouchon fort loin en voulant remplir notre rôle ! Ils essaient d'introduire dans les organisations syndicales des militants de leur parti politique afin de les présenter sur des listes électorales professionnelles d'entreprise. Ils mélangent les genres, ils promettent la lune, ils essaient

en quelque sorte d'être juge et partie. En un mot, ils bafouent la démocratie.

Pour d'autres responsables politiques, et c'est tout aussi condamnable, nous serions des empêcheurs de tourner en rond, de vilains canards. En effet, quand nous montrons notre mécontentement dans la rue, pourtant d'une façon pacifique, notre désaccord sur tel ou tel sujet, nous ne respectons pas, disent-ils, la démocratie des urnes. La démocratie n'est pas une dictature, comme nous avons pu nous en rendre compte sur le dossier des retraites. Ces responsables politiques oublient que dans les syndicats il y a des militants, des adhérents qui sont aussi des électeurs et qu'ils représentent, contrairement à eux, une force non négligeable. Une force, quoi qu'ils en disent, beaucoup plus représentative qu'eux-mêmes. Pour notre part, nos scores électoraux dans les entreprises vont parfois jusqu'à 100 %. Alors, sur la démocratie et la représentativité, nous n'avons pas de leçons à recevoir.

Tous ces responsables politiques doivent rester dans leur rôle et nous respecter. Il doit en être de même de la part des organisations syndicales vis-à-vis des partis politiques. Il est vrai pour être juste que certains responsables politiques peuvent aussi se plaindre puisque certaines organisations syndicales sortent de leur rôle. L'une d'entre elles a donné clairement une consigne de vote et une autre apporte un soutien plus que voyant. En agissant ainsi, elles sortent donc de leurs prérogatives.

En tout cas, qu'ils soient tous rassurés à notre sujet, nous n'entendons pas, à FO, remplacer ces responsables politiques. Pas plus que nous ne sommes, contrairement à certaines organisations syndicales, une force d'opposition politique, mais plutôt une organisation syndicale indépendante et fière de l'être. Une force incontournable dans les revendications et dans les garanties que nous apportons tous les jours, dans les entreprises, aux salariés. Nos orientations sont arrêtées dans nos congrès, et cela sans aucune ingérence extérieure. A FO Métaux, nous veillons au respect de tous ces principes et valeurs. Et c'est ce que nous ferons lors de notre congrès des 6, 7 et 8 juin à Montpellier.

Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0210s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin,  
75 013 Paris

Abonnements :  
01 53 94 54 00

## Fonderie du Poitou :

*Les métallos de Fonderie du Poitou Aluminium, dans la Vienne, ont réussi, leur détermination et leur mobilisation, ils sont parvenus à sauver leur conflit de plusieurs mois qui s'achève sur une victoire*



*Le site est sauvé, et la majeure partie de ses emplois aussi !*

**P**our les métallos des Fonderies du Poitou Aluminium (FDPA), le jugement rendu le 19 avril par le tribunal de commerce de Nanterre marque la fin d'une odyssée qui a débuté en 1998. A cette époque, le constructeur automobile Renault se sépare de son secteur fonderie pour adopter dans ce domaine une stratégie de sous-traitance. C'est le groupe italien Teksid (filiale du secteur "produits métallurgiques" du groupe FIAT) qui rachète alors l'entreprise.

En 2003, elle est divisée en deux, après que Fiat a gardé les activités fonte et cédé les activités aluminium à des fonds d'investissement américains. En 2007, celles-ci sont rachetées par la société allemande de participations Bavaria, qui revend quelques mois plus tard la fonderie de Cléon (Seine-Maritime) à son ancien propriétaire Renault, mais garde la FDPA. Avec la crise de l'automobile, le chiffre d'affaires s'effondre et Bavaria s'en débarrasse à bas prix. C'est le grou-

pe Montupet qui reprend l'affaire en 2009 pour... ne rien en faire. Aujourd'hui encore, la question reste posée : Montupet avait-il vraiment besoin de renforcer sa capacité de production de culasses ? L'objectif n'était-il pas surtout d'éviter que cette usine ne tombe entre les mains d'un concurrent ? Le délégué syndical FO Jean-Jacques Cottier explique "Montupet a rapidement rentabilisé son achat, mais l'absence d'investissements sur le site a très vite montré qu'il n'y avait aucune stratégie industrielle derrière cette opération, juste une logique financière."

### **Refuser d'être utilisés**

La suite donne malheureusement raison à notre organisation. A la rentrée 2011, une mauvaise surprise attend les 470 salariés de FDPA. En effet, le 13 juillet, la direction du groupe Montupet, propriétaire du site de fabrication de culasses pour l'automobile, a dévoilé un plan de compétitivité prévoyant une baisse des



*Les métallos n'ont pas hésité à se déplacer au Tribunal de Commerce de Nanterre pour s'assurer d'être entendus.*

## FO sauve la situation

*avec le soutien de notre organisation, un joli tour de force : grâce à l'entreprise de la liquidation et à trouver un repreneur. Retour sur pour l'industrie et pour le syndicalisme réformiste.*

salaires et la suppression de la grille des salaires, mesures qui se traduiraient pour les salariés par une perte de 25 % de leur rémunération. Les délégués syndicaux de l'entreprise, dont Jean-Jacques Cottier pour FO, ont aussitôt agi pour défendre les droits des salariés en introduisant un recours auprès du juge des référés pour dénoncer le manque d'information relatif à l'annonce, qui a malheureusement été rejeté le 24 août. Dès lors, les événements ont pris une autre tournure et les salariés se sont mis en grève le 2 septembre pour protester contre ce plan. Les salariés de FDPA ont donc multiplié les actions pour faire entendre leur voix et défendre leurs emplois : opérations escargot, blocage du site, manifestation devant la direction du groupe à Châteauroux, puis à Paris, rencontres avec le préfet de l'Indre, puis avec celui de la Vienne, avec les responsables politiques locaux, au ministère de l'Industrie... Pourtant, début octobre, après sept semaines de grève des salariés, la direction jette l'éponge et dépose le bilan de FDPA. Le 19 octobre, le tribunal de commerce de Nanterre décide d'une poursuite de l'activité pour un mois et demande la nomination d'un administrateur judiciaire. Le groupe Montupet confirme son désir de se sépa-

rer de la fonderie... pour finalement déposer un plan de continuité peu après. "Nous avons clairement pris position contre ce plan, précise le secrétaire fédéral en charge de la branche Frédéric Souillot, car ce qu'il faut à l'entreprise, c'est un repreneur solide économiquement et crédible socialement."

### **Un combat sans concession**

Tandis que FO revenait tous les mois au tribunal de commerce pour s'assurer de la poursuite du redressement judiciaire et de la continuation de l'activité, notre organisation s'est également rapprochée de la direction de Renault pour une augmentation du volume d'activités pour FDPA et l'attribution de produits pérennes pour de nouveaux moteurs. FO a également obtenu l'engagement de PSA de conserver son volume d'affaires avec l'entreprise. Dans le même temps, les offres de reprise ont été passées au crible afin de s'assurer de la réelle volonté de reprise des candidats et de l'impact de leurs projets sur le site et les emplois associés. "Il ne s'agit pas de choisir le repreneur, insiste Frédéric Souillot, mais de vérifier la réalité des offres pour ne pas signer un chèque en blanc à celui qui sauvera l'entreprise mais sera aussi notre interlocuteur pour la poursuite

de nos revendications." Les différents ministères concernés par le dossier, les collectivités locales, la municipalité, le département, la région... tout le monde a travaillé de concert pour sauver les emplois et le site de FDPA.

Et tous ces efforts, ces mois de mobilisation, d'épreuves et de doutes ont fini par payer. Le 11 avril, les métallos étaient venus nombreux au tribunal de commerce de Nanterre, qui auditionnait alors les repreneurs potentiels. Et c'est le 19 avril qu'a eu lieu l'épilogue de l'affaire. C'est finalement le groupe Saint-Jean Industries qui a été désigné pour reprendre l'entreprise. Et si la vigilance reste de rigueur, c'est pour les salariés de FDPA la fin d'un long calvaire et le moment de regarder à nouveau vers l'avenir. "FO a montré que le conflit n'était pas une fin en soi, mais qu'elle ne reculait pas devant l'épreuve quand il le fallait, résume Jean-Jacques Cottier. Discuter, trouver des solutions et négocier dans l'intérêt de tous requiert des esprits libres et indépendants. La philosophie et la méthode FO ont démontré toute leur efficacité ici." Depuis le début de la mobilisation, les salariés ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, puisque le nombre d'adhérents à FO chez FDPA a doublé. Pour les métallos, c'est peut-être enfin l'heure des lendemains qui chantent...

## *USM de la Vienne : une présence qui a compté*



Tout au long du combat, les métallos de FDPA ont pu compter sur le soutien sans faille de l'USM de la Vienne et de sa secrétaire Yvette Courtois. " Nous avons été de toutes les manifestations, explique Yvette. Nous sommes allés avec eux à la Préfecture et avons abondé à leur fonds de soutien. " L'UD a elle aussi été très présente. Le soutien était également moral, et il a fait la différence. Pour autant, l'implication de l'USM dans le dossier ne s'arrête pas avec la reprise par le groupe Saint-Jean Industries. En effet, il va falloir se battre sur le PSE qui va toucher l'entreprise et aider les salariés qui risquent d'être licenciés. Yvette, qui fait partie d'un groupe de travail en lien avec le Pôle Emploi sur le sujet, entend bien se battre pour les aider à trouver des formations et des validations d'acquis, afin de pouvoir envisager la suite de leur carrière.

## ArcelorMittal Florange : le combat continue



*L'assemblée générale a montré que les métallos ne lâcheraient rien.*

Les métallos d'ArcelorMittal Florange se sont réunis le 30 mars pour l'assemblée générale de leur syndicat autour de leur secrétaire Walter Broccoli et en présence du secrétaire fédéral Frédéric Souillot, qui présidait l'assemblée, et du secrétaire de l'UD de la Moselle Alexandre Tott.

C'est dans un contexte assez particulier et compliqué que s'est tenue cette réunion, puisque les hauts-fourneaux du site sont à l'arrêt depuis plusieurs semaines et que la perspective d'un redémarrage ne se précise toujours pas. Elle a d'ailleurs attiré

plus de militants qu'à l'accoutumée. Comme l'a fait remarquer Walter lors de son point sur la situation économique et sociale, ainsi que sur le conflit en cours et les actions menées par notre organisation, la situation reste bloquée. La direction refuse de s'engager sur la reprise de l'activité, et les 17 millions d'euros promis par ArcelorMittal après l'intervention de l'Elysée risquent fort de ne pas suffire pour relancer la machine. Les revendications de notre organisation sont sans ambiguïtés : FO réclame de la part d'ArcelorMittal un engagement écrit quant au maintien du site

de Florange et à l'absence de licenciement pendant un an. Ce que le groupe refuse. Quant à un engagement de l'Etat, il est justement conditionné par celui d'ArcelorMittal...

Face à cette impasse, les métallos ne restent pas les bras croisés. Outre la réflexion en cours sur le recours à l'APLD (voir encadré), un espoir persiste avec la fin du blocage européen sur le projet ULCOS. Cependant, le dossier ne devrait connaître des évolutions significatives qu'à la rentrée prochaine. L'action reste donc de mise. Dernière en date : la marche d'une vingtaine de salariés de Florange à Paris, du 29 mars au 6 avril. Ils ont depuis été reçus à l'Elysée. Bien décidés à ne pas se laisser faire et à rester mobilisés, les métallos ont approuvé les comptes et ont reconduit à l'unanimité le bureau du syndicat et ont décidé de mieux se structurer pour se développer en capitalisant sur leurs actions afin d'être plus forts pour mieux défendre le site et les emplois qui y sont rattachés. Florange veut vivre, et ses salariés feront tout pour y parvenir.

## Steco Power échappe à la liquidation



*Une belle victoire pour les métallos de Steco Power.*

Depuis le 31 mai 2011, le dernier fabricant français de batteries, implanté à Outarville (Loiret), était en redressement judiciaire, et les salariés se battaient pour sa survie. A force de mobilisation avec le soutien de notre organisation, ils ont fini par sauver leur entreprise. Le tribunal de commerce d'Orléans a en effet validé le 3 mars le plan de redressement par voie de continuation porté la direction de Steco Power et du

groupe de prévoyance AFI Esca. Neuf mois après le dépôt de bilan, la page se tourne. Mais le sauvetage a son prix : après 62 départs (dont 52 volontaires), l'entreprise ne compte plus que 121 salariés. Peut-on parler de dénouement heureux ? Le délégué syndical FO Gilles Hardouin n'en est pas sûr. Certes, un plan de modernisation de l'outil industriel va être lancé sur deux ans pour un montant de 1,5 million d'euros et l'entreprise espère rétablir sa compétitivité sur les marchés français et étrangers grâce à une baisse de ses charges, "mais la direction prévoit 750 000 batteries par an, il nous faut donc rapidement des commandes."

Steco Power restera positionné sur le marché de la batterie de rechange pour voiture et poids-lourd, et associera la fabrication et le négoce. Les salariés tempèrent leur optimisme, tout comme l'administrateur judiciaire, qui relève la fragilité de la société, qui a encore perdu des clients l'an dernier

et enregistré une perte d'exploitation supérieure à 4 millions d'euros. Il faut dire que c'est la troisième procédure collective en 10 ans pour Steco Power. Mais une nouvelle fois, le spectre de la fermeture s'éloigne, et c'est cette note positive que l'ensemble des acteurs du dossier garderont en tête en repensant à ces mois de combat dont ils sont sortis victorieux.



*Les militants FO n'ont pas hésité à se mobiliser fortement pour sauver leur entreprise.*

## Amcor Flexibles Sélestat : FO licencie le patron



*Chez Amcor, la mobilisation ne faiblit pas.*

Les 440 salariés du groupe austro-allemand Amcor, à Sélestat dans le Bas-Rhin, sont spécialisés dans la production de feuilles d'aluminium pour les emballages souples. La société bénéficie d'un carnet de commande solide et de bons résultats. Lorsque les NAO ont débuté, en février, notre organisation a donc voulu obtenir pour les salariés une rétribution à la hauteur de leurs efforts et a demandé une enveloppe de 3,5 % assortie d'un talon de 70 euros. Pour toute réponse, la direction a offert un maigre 1,2 % en AG et un 0,8 % en AI. Il n'en

fallait pas plus pour que les salariés débrayent une demi-heure et que les organisations syndicales ne lancent, le 23 février, un ultime appel à la direction : En l'absence de propositions sérieuses dans les 7 jours, le site serait bloqué.

La direction restant figée, les salariés ont donc débuté leur mouvement, le 29 février, en interdisant l'accès sur le site des matières premières ainsi que la sortie des produits finis. Excédés par la mauvaise volonté de la direction à négocier, les salariés lui remettent symboliquement le 7 mars une lettre de licenciement pour

faute grave et l'empêchent d'accéder à son bureau. Il s'agit de montrer qu'il n'est plus considéré comme un interlocuteur de confiance. "La direction nous a clairement expliqué qu'elle refuserait nos propositions car elle compte individualiser les rémunérations, explique le délégué syndical FO Eric Borzic. Il s'agit d'une logique inacceptable, contre laquelle la mobilisation des salariés ne faiblit pas." Au vu du tapage médiatique, la sous-préfète et la Direction Départementale du Travail ont souhaité que le dialogue reprenne entre la direction et les organisations syndicales. Sur ce, le blocage de l'usine a pris fin, remplacé depuis le 12 mars par des arrêts de travail de deux quarts d'heure par jour, le meilleur moyen de pénaliser l'usine sans que cela n'impacte trop les salaires. Le bras de fer est parti pour s'inscrire dans la durée, car FO ne lâchera rien pour défendre les intérêts des salariés. La direction a d'ailleurs depuis tenté de "contourner" le délégué syndical Eric Borzic, ce que notre organisation a clairement refusé, rappelant la légitimité des délégués syndicaux, choisis par les salariés, et a refusé de participer aux discussions hors de leur présence.

## Inflation à la Monnaie



*Olivier Courel (élu DP), Pascal Rodriguez et Mickaël Madère (suppléant DP).*

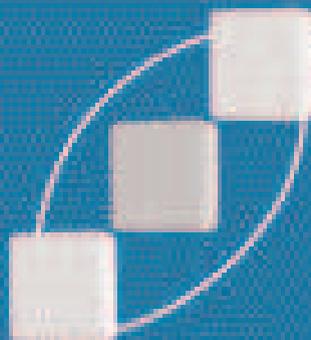
La Monnaie de Paris, Etablissement Public Industriel et Commercial depuis 2007, vient d'élire pour la deuxième fois ses représentants du personnel au Conseil d'Administration.

Cet établissement public est géré par l'Etat puisque ce Conseil

d'Administration est composé de 7 membres nommés par l'Etat en tant que représentants, 7 membres nommés par l'Etat en qualité de personnes qualifiées en raison de leurs compétences et 7 représentants élus du personnel.

Les élections de 2007 avait permis à notre organisation d'obtenir un siège dans le troisième collège. Le travail effectué depuis 5 ans a remédié à cette situation et depuis les dernières élections du 20 mars 2012, FO occupe désormais un siège sur trois dans le premier collège, un siège sur deux dans le deuxième collège et le seul siège du troisième collège. FO n'obtient cependant aucun siège dans le quatrième collège, qui représente le personnel contractuel (une particularité de la Monnaie). Le scrutin a donc été un succès pour notre organisation, qui a remporté trois sièges sur sept au total.

"Le syndicat FO de la Monnaie de Paris est très fier de ce résultat en constante progression qui consolide sa bonne performance aux élections professionnelles de l'an dernier", explique le délégué syndical Patrick Bodin.



Mutuelle  
**MIASC**  
[www.mutuelle-miasc.fr](http://www.mutuelle-miasc.fr)



**Vous êtes à la recherche  
d'une mutuelle à taille humaine  
avec les valeurs mutualistes  
et ce sans aucune discrimination ?**

**La mutuelle MIASC  
est faite pour vous...**

### **Vous avez besoin de vous assurer ?**

Fortes de 45 ans d'expérience dans le domaine de la santé, nous vous proposons un large éventail de couverture santé que vous soyez en individuel, en famille, que vous ayez – de 25 ans ou bientôt retraité – la mutuelle MIASC répond à vos besoins.

### **Vous êtes déjà assuré ?**

Découvrez nos renforcements grâce à nos **Options sur-complémentaires RO-14/RO-15**. De nombreuses conventions ont été mises en place auprès des acteurs de santé, ce qui vous permet de bénéficier du tiers payant (hôpital, opticien, dentiste...)



**Bien se soigner  
doit rester  
à votre portée !**

[www.mutuelle-miasc.fr](http://www.mutuelle-miasc.fr)



MIASC - 38, rue Louis Rouquier 92532 LEVALLOIS PERRET CEDEX  
Tél : 01 47 33 00 49 • Fax : 01 47 33 40 16 • [contact@mutuelle-miasc.fr](mailto:contact@mutuelle-miasc.fr)

## Eurocopter : FO imprime sa marque

*L'assemblée générale du groupe Eurocopter à Marignane n'a pas seulement été l'occasion d'échanger sur la situation industrielle et sociale de l'hélicoptériste, elle a également permis aux métallos de revenir sur l'action de FO au sein de l'entreprise depuis sa création, au moment où celle-ci fête ses 20 ans.*



*Pour les militants, pas question de manquer cet important rendez-vous dans la vie de leur syndicat.*

Les militants FO d'Eurocopter se sont retrouvés le 17 avril à Marignane pour l'assemblée générale de leur syndicat autour du délégué syndical central et secrétaire fédéral Patrice Petetin et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, qui est intervenu sur la situation générale, et du secrétaire fédéral Philippe Fraysse, qui a fait le point sur la situation du groupe EADS.

Patrice Petetin a fait un tour d'horizon de la situation économique et sociale du groupe Eurocopter, présentant notamment les résultats des principales négociations pour 2011 : la politique salariale de 2,8 % (plus mesures particulières), la suppression du pointage entre midi et deux heures, une prime de 400 euros, le retour des emplois d'été et la révision de la part variable des nouveaux promus cadres. Au moment de la publication de cet article la politique salariale 2012 d'Eurocopter est bouclée. Le niveau atteint est de 3,3 % (dont 0,1 % de mesures particulières) soit 0,4 % de plus qu'en 2011. Par ailleurs Patrice a évoqué tous les désagréments que les salariés auront connus depuis 2011. En premier lieu, l'accès à l'entreprise, les parkings, les badges, etc... Notre organisation a été sur tous les fronts pour essayer d'amoindrir ces nuisances mal gérées par la direction. FO est intervenu

auprès de l'ensemble des autorités (Conseil général, Ministères) pour obtenir un nouvel accès à l'entreprise et, entre autres, l'aménagement d'une piste cyclable. L'hiver rigoureux aura éprouvé la patience des salariés. La direction a été totalement en retard sur l'évènement. Forts de ce bilan, FO a demandé les corrections nécessaires en évoquant le risque que, après les rigueurs de l'hiver, il y ait un été caniculaire...

### **FO toujours au service des salariés**

Sur le plan industriel, 2011 a vu le lancement officiel du projet X4. "Nous en sommes satisfaits, a déclaré Patrice, mais des incertitudes demeurent. Nous veillerons à ce que les intérêts des salariés

d'Eurocopter soient préservés." Concernant les futurs développements des prochains hélicoptères, il est clair pour notre organisation qu'ils passent par la création d'un nouveau bureau d'études, que FO demande depuis des années. Et il semble aujourd'hui que notre organisation a été entendue, "mais nous resterons vigilants pour que ce ne soit pas un bureau " low cost ", a prévenu Patrice. Le bien-être au travail ne doit pas être qu'une vue de l'esprit mais une réalité concrète." A l'occasion du vingtième anniversaire de la création d'Eurocopter, pour lequel il faut espérer que la Direction sera à la hauteur de l'évènement, Patrice a souligné l'évolution qu'aura connue Eurocopter en général et le CE en particulier. La succession des secrétaires FO à la tête du CE aura permis de conforter l'idée de solidarité entre les salariés tout en prenant en compte le développement et les attentes nouvelles de l'individu en tant que tel. Cette évolution aura été aussi celle du Syndicat FO qui, au fil du temps, aura étendu son électorat à l'ensemble des collègues. Sa communication s'est adaptée à des salariés de plus en plus rigoureux et exigeants. "L'écho des Cadres", sa dernière publication, créée par l'équipe des cadres FO, connaît un succès grandissant. Elle conforte l'ensemble de la communication (tracts, site [www.fo-eurocopter.com](http://www.fo-eurocopter.com), réunions sectorielles, etc.) et donne une nouvelle réalité au slogan FO " le syndicat de Tous les Salariés ".



*Notre organisation est incontournable chez Eurocopter.*

## Front commun pour la Métallurgie et la Défense

*Les Fédérations FO de la métallurgie et de la défense renforcent leurs liens et planchent sur la mise en place d'une coordination commune sur le secteur naval. En ligne de mire : la défense des emplois et de l'industrie bien sûr, mais aussi la recherche de solutions pour répondre aux enjeux stratégiques du secteur, qui dépendent de sa santé et de sa pérennité.*



*Eric Keller, Stéphane Martegoute, David Ollivier-Lannuzel et Philippe Le Guern.*

**L**e secrétaire fédéral Eric Keller et le représentant de notre organisation à la FEM pour le secteur naval Stéphane Martegoute se sont réunis avec le secrétaire de l'UFSO (Fédération de la Défense) David Ollivier-Lannuzel et le DSC FO de la DCNS Philippe Le Guern le 11 avril dans les locaux de FO Métaux. Objectifs de la rencontre : renforcer les liens entre les deux fédérations, mieux se coordonner et optimiser l'échange d'informations pour une défense plus efficace des salariés et des sites. En effet, dans la Défense, les ouvriers d'Etat sont reliés à la convention collective de la Région Parisienne. Les questions relatives aux négociations collectives menées par FO Métaux les concernent donc directement. L'idée, c'est de mieux se coordonner afin que les métallos de la DCNS aient un interlocuteur au sein de la Fédération de la métallurgie pour les informer et intégrer leurs revendications à la feuille de route de notre organisation.

Chez DCNS, notre organisation a ainsi été partie prenante dans la négociation de nombreux protocoles préélectoraux. Car il faut savoir qu'au niveau de l'entreprise, la représentativité résultant du scrutin se confond pour la Défense et les Métaux, tandis qu'aux niveaux territoriale et nationale, les scores sont pris en compte séparément. Il existe donc un enjeu fort qui a amené les deux organisations à renforcer leur coopération et leur coordination afin de se développer et de gagner en représentativité sur les différents sites de la DCNS. De

plus, sur le secteur naval, les deux Fédérations FO sont fortement présentes et impliquées. Parvenir à présenter un front commun et à mettre au point une expression commune sur tous les sujets doit aussi permettre de donner plus de poids à FO dans ce secteur.

### Agir maintenant

Si DCNS reste leader sur le marché des bâtiments de guerre, l'entreprise, qui sous traite une part toujours importante de son activité industrielle, dépend de plus en plus de la bonne santé des bassins d'emploi où elle est présente. De plus, la conjoncture économique contractant de manière durable les budgets de la défense, DCNS doit trouver d'autres axes de développement en utilisant ses compétences propres (énergie marine renouvelable EMR, nucléaire civil, etc.).

DCNS s'interconnecte donc de plus en plus avec d'autres acteurs industriels. C'est le cas actuellement avec STX (bâtiments de projection et de commandement) et, évidemment, avec d'autres acteurs, comme EDF ou Open Hydro, dans le cadre des EMR. Actuellement la France présente un certain retard sur ce marché. DCNS, de par sa grande connaissance du milieu maritime et son expertise des systèmes navals complexes, doit permettre à la France de créer avec d'autres grands acteurs (EDF, AREVA, STX, ALSTOM, etc.) une filière industrielle durable dans ce domaine.

La réorganisation de la filière navale militaire aura lieu ces prochaines années en France et en Europe. Les représentants FO de DCNS participent activement avec leurs collègues des autres entreprises concernées à une coordination commune afin de mieux préparer les bouleversements à venir. La Fédération de la métallurgie, qui a une grande expérience de ces changements et milite depuis longtemps pour la défense de l'industrie en France, sera présente pour aider et accompagner les salariés. "A la DCNS comme ailleurs, explique Stéphane Martegoute, vos représentants militent pour la défense de l'industrie et donc de nos emplois."

En effet, avoir instauré un comité stratégique de la filière navale en France et avoir pris la décision d'élargir le champ de compétence du comité sectoriel naval de la FEM ne peut qu'apporter cohésion et positionnements économiques, industriels et sociaux durables de nos établissements face à une concurrence de plus en plus forte faisant abstraction de toutes règles déontologiques. Tout cela conduit, après avoir vu disparaître plus de 50 000 emplois en Europe depuis 2008 et en ayant à l'esprit qu'il existe plus de 35 000 emplois en danger aujourd'hui, le comité sectoriel naval de la FEM à engager des actions en direction de la commission européenne afin que soit défini rapidement une stratégie industrielle et que l'Europe se dote de moyens permettant que ce secteur industriel soit consolidé. Car les conséquences pour le commerce international seraient dramatiques pour l'ensemble du continent si par des fermetures successives de chantiers nous étions amenés à perdre ce secteur industriel.

Le rapprochement entre les Fédérations de la métallurgie et de la défense a donc toute sa pertinence. A moyen terme, les deux Fédérations ambitionnent de mettre en place une coordination les associant sur leurs problématiques communes. "En partageant nos informations et en favorisant les échanges entre les entités de la navale, nous ne consolidons pas seulement nos liens, explique Eric Keller, nous entendons également dynamiser le secteur et le défendre au plan industriel."

## Métaux de Saint-Nazaire : toujours dans l'action



*Les métallos étaient venus nombreux.*

**L**e syndicat des Métaux de Saint-Nazaire a tenu son assemblée générale le 25 mars. Les métallos s'étaient rassemblés à l'Union Locale de Saint-Nazaire autour de leur secrétaire Yvonnick Dreno, qui a passé la main à Claude Arnau, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Eric Keller, du secrétaire de l'USM de Loire-Atlantique Patrice Pambouc, du secrétaire de l'Union Locale Gérard Caillon et du secrétaire adjoint de l'Union Départementale Michel Le-Roc'h.

Présentant le rapport d'activité de la structure, Yvonnick a brossé un tableau contrasté de la situation à Saint-Nazaire et dans sa région. Si certaines entreprises, comme Airbus ou Aerolia, s'en sortent plutôt

bien malgré un niveau de recours à l'intérim et à la sous-traitance parfois préoccupant, d'autres subissent de plein fouet la crise. Le secteur naval, particulièrement présent sur ce territoire, est de ceux-là. Le chantier naval STX se trouve ainsi dans une situation très critique. Rien que sur la période novembre 2009/février 2010, le chômage partiel a touché 90 % des ouvriers, 60 % des ATAM et plus de 50 % des cadres. Malgré l'intervention de l'Etat à la demande de notre organisation, et qui a permis d'engranger de nouvelles commandes, le niveau d'activité reste trop faible, ce qui impacte la politique salariale dans l'entreprise et menace les sous-traitants locaux. Chez Segula, face à une politique chaque jour plus orientée "business", il a fallu batailler dur pour défendre les intérêts des salariés.

Et ces derniers, justement, ne s'y trompent pas quand il s'agit de choisir qui les représentera. En effet, notre organisation continue de développer de nouvelles implantations et a vu son nombre d'adhérents progresser de 38 % entre 2008 et 2011. Les participants ont d'ailleurs salué l'action des responsables de sections syndicales et les délégués syndicaux qui, partout où FO est implantée, ont su obtenir une politique salariale digne de ce nom, démontrant que notre organisation restait celle de la feuille de paie et de la politique contractuelle. Une nouvelle négociation s'est d'ailleurs engagée au niveau départemental

afin de mettre en place une prévoyance qui permettrait, si le dossier aboutit, de garantir plus de 8 000 métallos qui ne sont pas couverts pour le moment en Loire-Atlantique.

L'assemblée générale s'est achevée sur un rappel des objectifs poursuivis par les Métaux de Saint-Nazaire, à savoir la promotion du syndicalisme libre et indépendant, ainsi que l'augmentation du nombre d'implantations et d'adhérents, sans oublier la mobilisation à venir pour la campagne concernant les élections dans les Très Petites Entreprises (TPE). Les participants ont également observé une minute de silence à la mémoire de leur camarade Roger Tudal, ancien secrétaire de l'Union Locale, récemment disparu.



*Le développement, une priorité pour les militants.*

## FO Métaux reçoit UNIA chez STX

**P**our la rencontre annuelle entre FO Métaux et le syndicat suisse UNIA, c'est le site des chantiers navals STX qui avait été retenu. Le 13 avril, les métallos français et suisses se sont donc retrouvés sur ce qui fut l'un des plus gros sites de fabrication des géants des mers, accueillis par Yvonnick Dreno et l'équipe des Métaux de Saint-Nazaire, avec laquelle ils ont aussi visité le site d'Airbus.

En compagnie du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du représentant FO

au comité naval de la FEM Stéphane Martegoute, la délégation a visité les chantiers, notamment la partie où sont construits les paquebots, et ont ainsi pu observer les conditions et les méthodes de travail des salariés de STX.

Ils ont également rencontré la direction de l'entreprise, qui connaît actuellement des difficultés suite à une commande pour deux paquebots qui vient de lui échapper, et ont pu échanger sur ses problématiques, en particulier sur le dispositif de l'APLD, qui doit être prochainement appliqué pour faire face à la

baisse de l'activité. La question des conventions collectives a également été au centre des échanges.

Les discussions se sont poursuivies entre FO Métaux et UNIA autour de la situation économique et sociale dans les deux pays. L'occasion d'évoquer le travail intérimaire, la crise et la récente directive européenne sur le détachement des travailleurs. Frédéric Homez a également présenté le "Livre blanc pour la défense de l'industrie - Acte III" que vient de publier notre organisation.

**FO**  
*Métall*



**En 2012, il n'y a pas que les élections  
présidentielle et législatives...**





**Les salariés des TPE vont eux  
aussi pouvoir s'exprimer**

**Faites campagne pour le  
vote FO !**

*Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux.*

## Création de l'USM de Midi-Pyrénées

*Comment s'adapter au périmètre d'une convention collective qui couvre plusieurs départements ? A problématique régionale, réponse régionale. La Fédération vient donc de mettre en place une nouvelle USM qui couvre l'ensemble de la région Midi-Pyrénées.*



*Hervé Perier, Eric Ziegler, Frédéric Homez, Julien Talavan et Michel Coulom, réunis pour la naissance de l'USM de Midi-Pyrénées.*

Le maillage du territoire par notre organisation se poursuit. Depuis le 4 avril, une nouvelle USM a rejoint le réseau FO Métaux : celle de la région Midi-Pyrénées, dont le siège est situé à l'UD FO de la Haute-Garonne. Les métallos des départements 09, 12, 31, 32, 46, 81 et 82 se sont réunis en présence du secrétaire général Frédéric Homez, du secrétaire fédéral en charge de la région Hervé Perier, du secrétaire fédéral Julien Talavan et du secrétaire de l'UD 82 Michel Coulom. Frédéric Homez a présidé la réunion et expliqué en détail la volonté de la Fédération quant au développement des métallos sur la région en insistant sur le rôle essentiel d'une USM régionale en lien avec la convention collective régionale. Les militants ont mis en place ses statuts puis ont désigné son bureau, les membres de sa CA et de sa commission de contrôle. Pourquoi une USM à un niveau régional ? "Parce qu'il fallait une structure adaptée au périmètre de la convention collective de Midi-Pyrénées, répond Hervé Perier. Mais aussi pour donner un cadre plus formel aux pra-

tiques existantes, à savoir la présence aux négociations territoriales de délégations FO composés de syndicats des différents départements de Midi-Pyrénées, emmenés jusqu'alors par les Métaux de Toulouse."

Cette nouvelle structure doit permettre de continuer de rassembler et de fédérer les différents syndicats rattachés à la convention collective de Midi-Pyrénées pour un meilleur partage de l'information, mais aussi pour mieux intégrer les problématiques de chacun et de chaque secteur sur ce territoire. "La création de l'USM apporte aussi une solution de continuité à une question importante : celle de la représentation de la Fédération de la métallurgie dans les différentes instances régionales", explique le nouveau secrétaire général de l'USM Midi Pyrénées Eric Ziegler. Il est vrai qu'en la matière le travail ne manque pas. Qu'on en juge : l'USM de Midi-Pyrénées prendra le relais des Métaux de Toulouse pour représenter FO Métaux à l'UIMM pour la CPREFP (Commission Paritaire Régionale Emploi Formation

Professionnelle) et le jury paritaire CTRA/ADEC, au Comité Technique Emploi et Condition de Travail (DIRECCTE), au Comité Stratégique Régional de la Filière Aérospatiale (États Généraux de l'Industrie), à la Commission Paritaire Régionale de Validation des Accords Collectifs (FO a d'ailleurs obtenu la présidence du collège salariés à l'unanimité des syndicats de la région), au Conseil de Perfectionnement du CFAI Midi-Pyrénées et à la CPRS (Commission Paritaire Régionale des Salaires) ! Autrement dit, rien ne se fera plus sans FO dans la région.

La nouvelle USM favorisera donc une harmonisation des négociations, mais aussi des relations avec les syndicats et les UD dans les différents départements de la région. Elle ne se substitue pas pour autant aux structures existantes, comme les Métaux de Toulouse ou l'USM de l'Aveyron, qui poursuivront leurs missions. "L'idée est que les structures les plus importantes aident les autres pour la mise en place d'activités de développement syndical et apportent un soutien aux syndicats plus petits", précise Hervé Perier. Car si au niveau régional la métallurgie se porte plutôt bien, des disparités existent entre les départements, ceux de la ruralité comme l'Ariège ou le Tarn étant plus fortement touchés par la crise et la désindustrialisation. "En agissant et en se coordonnant au niveau régional, nous pourrions mieux nous implanter dans les entreprises et aider les salariés et syndicats de ces territoires, puis ainsi défendre plus efficacement l'industrie et ses emplois", conclut Eric Ziegler.

### Le bureau élu

Le bureau élu est composé d'Eric Ziegler (secrétaire), d'Yves Da Costa (secrétaire adjoint), de Jacques Denis (trésorier), de Jean-Yves Calmette (trésorier adjoint), de Jean-Marc Escourrou (archiviste), ainsi que de Bruno Reyes, Florence Coppel, Pierre Fillet, Bruno Lepage et Patrick Boucher (membres).



*Les métallos sont à présent incontournables dans la région Midi-Pyrénées.*



Partenaires sociaux

PARCE QUE LE DIALOGUE  
SOCIAL EST PRIMORDIAL,  
NOUS NOUS ENGAGEONS  
À VOS CÔTÉS.

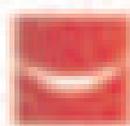
**Notre mission** : accompagner les partenaires sociaux français afin de leur offrir une expertise et des conseils personnalisés, adaptés et adaptés.

**Notre démarche** : à travers nos deux pôles Humanis et de notre stratégie globale de croissance, nous entendons mener des actions et développer nos clients en appliquant notre regard affirmé d'un nouveau partenaire et mutualité. C'est tout notre savoir que nous mettons au développement conjugué d'efforts économiques et sociaux.

Figurant parmi les tout premiers acteurs de la protection sociale complémentaire, Humanis est issu du rapprochement de deux groupes : **Assitalia** et **Humanis Mutual**.

**Contactez-nous** : 05-60246100 ou [contact.bphumanis.com](http://contact.bphumanis.com)

RETRAITE - PRÉVOYANCE - SANTÉ - ÉPARGNE  
[www.humanis.com](http://www.humanis.com)

 **Humanis**

Compagnie

## USM de la Somme : FO poursuit son développement



Les métallos de la Somme, prêts à faire grandir FO.

Le 2 mars dernier, 52 métallos de la Somme se sont retrouvés pour l'assemblée générale ordinaire de leur USM autour de leur secrétaire Jean-Jacques Leleu et en présence du secrétaire fédéral en charge du département Florent Clariana. Florent a présidé l'AG, Denise Boulinguez, secrétaire de l'UD de la Somme a ouvert la séance de travail et a présenté aux camarades le salut fraternel de l'Union Départementale.

Jean-Jacques Leleu s'est réjoui du nombre important de camarades présents, notamment des représentants de nouveaux syndicats comme Savelys, Tubesca-Comabi, Faiveley, Calitel ou Constellium... "Leur présence prouve que les permanences mise en place depuis le début de l'année porte leurs fruits."

Jean-Jacques a rappelé que l'USM 80 fait le maximum pour aider les métallos et que l'ensemble des syndicats du département doit s'investir pour les élections TPE de décembre 2012. Il a présenté aux participants le travail de la Fédération qui, lors de la journée des USM le 12 janvier dernier, a fourni une clé USB avec le listing de très petites entreprises à chaque secrétaire d'USM. "Notre Fédération est la seule à fournir à ses militants les moyens pour gagner ces élections TPE", a-t-il rappelé. Une réunion de bureau aura lieu dès le mois de mai afin de définir la cam-

pagne électorale et le rôle de chaque syndicat de la métallurgie.

Les négociations sur les RAG et la valeur du point 2011 ont été abordées ainsi que la nouvelle convention collective du 80/02 en discussion tous les 2 mois avec l'UIMM : ces réunions de négociations sont programmées sur 3 ans. La situation sociale dans le département a été évoquée pour l'année 2011. Comme partout, les métiers de la métallurgie souffrent de la mauvaise situation économique. Si certaines entreprises, comme Aéroliia ou Picard ne sont pas trop touchées par la crise et affichent un certain optimisme, d'autres, comme Ardagh ou Constellium, se débattent avec des PSE et s'inquiètent pour l'avenir. Néanmoins, notre organisation continue de progresser, comme par exemple chez Faiveley, où les métallos ont obtenu 18,63 % des voix aux dernières élections professionnelles.

### DÉCEMBRE 2012 : ÉLECTIONS TPE

# FO SE MOBILISE !

En décembre 2012, près de 4 millions de salariés des Très Petites Entreprises (TPE) seront appelés pour la première fois à voter pour une organisation syndicale. Leurs voix seront prises en compte pour calculer au niveau national et au niveau des branches notre représentativité. Votre représentativité.

Il faut tout faire pour qu'un maximum de bulletins FO soient glissés dans les urnes. Nous devons faire de ces élections un succès.

**VOTRE PARTICIPATION SERA DÉTERMINANTE !  
NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR AIDER FO À MENER  
CETTE CAMPAGNE !**

## Coordination Delphi : revendiquer efficacement



*Les délégués du groupe Delphi autour de la secrétaire fédérale Nathalie Capart.*

Les délégués syndicaux du groupe équipementier automobile Delphi se sont réunis en coordination le 6 mars à la Fédération en présence de la secrétaire fédérale Nathalie Capart.

La réunion a permis de faire un point complet sur la situation de l'entreprise et sur les problématiques intéressantes de notre organisation. Avec la fusion de Delphi France et de Delphi Diesel, une partie des cartes a été rebattue. FO est présent au sein de trois sites

sur les sept en France. Tous les participants se sont accordés sur la nécessité d'accentuer le développement syndical dans tous les collèges. Ils comptent d'ailleurs sur l'apport de la formation syndicale pour accomplir ce travail essentiel. Sur le site de La Rochelle, la préparation des élections professionnelles qui se dérouleront au mois de juin bat d'ailleurs son plein. L'autre sujet qui était au centre des discussions était celui des NAO. Delphi Diesel a obtenu 2,2%

d'AG à partir du 1<sup>er</sup> janvier pour toute la grille, 0,6% d'AI au 1<sup>er</sup> mars 2012 calculé sur l'année, 0,15% en plan évolution, 2,95% pour les cadres et 2,2% pour la prime de transport. Ce dernier point était particulièrement important pour notre organisation, qui considère qu'il faut compenser les augmentations répétitives et injustifiées des prix des carburants, qui grèvent lourdement le budget des ménages. Si les autres entités du groupe sont encore en pleine négociation, le Diesel fait clairement figure de référence en la matière. La revalorisation du travail en équipe figure en bonne place sur la liste des revendications, avec la renégociation de la valeur du point pour les retraites.

Reste que les délégués demeurent préoccupés par la distribution des enveloppes et le moyen de la vérifier, notamment sur l'utilisation des augmentations individuelles. Ils ont prévu de se retrouver le 4 décembre pour une nouvelle coordination. Nathalie Capart a conclu la réunion en rappelant à chacun la tenue du congrès fédéral à Montpellier au mois de juin et l'importance d'y participer.

## Legrand Limousin : une équipe soudée



*Chez Legrand Limousin, les militants se mettent en ordre de bataille pour développer FO.*

Réunis autour Francis Jarry, secrétaire du syndicat, les adhérents de FO Legrand Limousin ont tenu leur assemblée générale le 12 avril, en présence de leur secrétaire fédéral, Eric Keller, de Mohamed Dali, délégué syndical

central, de Bruno Grimaux, secrétaire de l'USM 87 et de Serge Rozier, secrétaire de l'UD 87. Francis Jarry, dans son rapport moral, a rappelé les valeurs de FO et a indiqué que l'Assemblée générale devait être "le lieu privilégié d'échanges constructifs entre les membres qui la composent. Il me semble qu'elle doit avant tout permettre de faire le point sur nos actions", a-t-il ajouté.

L'équipe actuelle a, selon lui, redonné toutes ses valeurs à l'action syndicale de FO chez Legrand, ce qui permet aux métallos de fonder de réels espoirs pour 2013, date des élections professionnelles chez Legrand en Limousin. La réunion a également été l'occasion de fixer comme

objectif au nouveau bureau une augmentation des adhérents chez les ETDAM et, bien entendu, une représentativité maximum. En effet, FO est passé de 12 à 18 % sur le groupe au terme du dernier cycle électoral. A Limoges, où notre organisation pèse 12 %, l'ambition est de gagner des voix, et surtout, d'obtenir des élus au CE. Eric Keller, qui a salué l'efficacité de la méthode de négociations des Legrand, qui les ont préparé très en amont, a exprimé sa confiance dans l'action des participants. "Cette assemblée générale de cohésion a montré que toute l'équipe était fortement soudée autour des valeurs de notre organisation, a-t-il expliqué. Ainsi unis, il n'est pas de combat que nous ne puissions remporter."

## Les véritables enjeux de la formation professionnelle



*Défendre la formation, une priorité pour la Région Parisienne.*

Une nouvelle fois le syndicat Général a organisé avec ses sections une réunion d'information le 18 avril, animée par le délégué fédéral en charge de la formation professionnelle Michel Fortin et du secrétaire adjoint de la Région Parisienne Denis Bieber, et en présence des secrétaires fédéraux Eric Keller, Florent Clariana et de la déléguée fédérale Aude Pinguenet, afin que les militants puissent prendre la mesure des enjeux dans le domaine de la Formation.

Michel Fortin a dénoncé une nouvelle fois "l'Etat prédateur", qui ponctionne chaque année à hauteur de 300 millions les fonds de la formation pour

comblent d'autres trous. Cet acharnement met en péril toute la politique de la formation professionnelle continue mise en place par les partenaires sociaux. Cela touche l'ensemble des "OPCA" ainsi que les "FONGECIF". De la même façon, le congé individuel de formation (CIF), qui a bientôt 30 ans d'existence, a permis de former, reconverter, accompagner et développer la création d'entreprises pour plus d'un million de salariés. "Mais faute de financement suffisant, il est aujourd'hui en danger, puisque notre taux d'acceptation national n'est que de 50 %", a prévenu Michel, qui a aussi souligné les dérives du "DIF" (Droit individuel à la formation). Créé pour dynamiser le droit

de chacun à la formation, il est aujourd'hui récupéré par les "RH" dans le catalogue du plan de formation mais, surtout, 90 % des compteurs sont aujourd'hui bloqués à 120h. "Nous avons tous une vraie responsabilité et si nous ne sommes pas d'avantage une force de proposition, c'est la mort annoncée du DIF", a expliqué Michel.

Rudy Seyssens, qui anime avec beaucoup de dynamisme la section FO du FONGECIF Île-de-France, a présenté l'espace d'accueil de l'organisme, mais a surtout mis en évidence la qualité de service apporté au niveau de l'accompagnement des salariés de l'Île-de-France par l'ensemble des équipes techniques. Denis a pour sa part souligné que, pour défendre un système, il faut le maîtriser et le comprendre. C'est pour cela que le syndicat des Métaux ne ménage pas sa peine dans le domaine de la communication vis-à-vis de ses sections. Il souligne aussi que la formation est un véritable outil de syndicalisation. Lorsqu'un délégué FO est capable d'aider, d'accompagner et de soutenir le projet d'un salarié, il fidélise un adhérent de demain. "Nous sommes persuadés qu'il y a, au niveau de la future élection dans les TPE, un message fort à faire passer", a conclu Denis.

## Commission des retraités : inquiétudes sur la baisse du pouvoir d'achat

Les mois passent avec leur lot de mauvaises nouvelles : ralentissement de l'économie, récession, dettes, et cette année, plans d'austérité... Les résultats au final sont les mêmes : baisse du pouvoir d'achat.

Les pauvres sont plus pauvres et une partie de la classe dite moyenne bascule chez eux. Les retraités se retrouvent dans ces deux catégories, les revalorisations des retraites ne couvrant plus la baisse du pouvoir d'achat depuis longtemps. Tous les ans viennent s'ajouter de nouvelles mesures. Nous avons échappé de peu à la hausse de la CSG et à la suppression de l'abattement fis-

cal prévu pour les retraités. Mais nous n'échapperons pas à toutes les autres hausses par exemple : la sécurité sociale par les remboursements continus, les mutuelles santé (plus 6,1 % en moyenne cette année) l'explosion des dépassements d'honoraires, le changement de TVA à 7 %, le gel du barème des impôts qui équivaut à une sérieuse augmentation de ceux-ci, (200 000 foyers nouveaux environ vont payer des impôts) et diverses autres taxes comme la TVA "anti sociale" en vigueur dès octobre cette année... Que pèsera la revalorisation des retraites cette année face à ces hausses ?

Ce sont 10 % des retraités qui sont en dessous du seuil de pauvreté (moins de 954 euros mensuels), et 11 % de retraités ont renoncé à des soins en 2008 ! (15% pour les actifs!). Si l'on considère que les deux plans d'austérité sont constitués en moyenne de 85 % de hausses d'impôt et 15 % de baisses des dépenses de l'État, faites les comptes ! Concernant les retraites, sans concertation, un nouveau coup a été porté en juillet avec la prise en compte de "progression de l'espérance de vie", prétexte pour augmenter d'un trimestre de cotisations supplémentaires, retardant ainsi les départs.

Commission retraités, le 29 Mars 2012

## USM du Bas-Rhin : la relève est assurée



L'équipe de l'USM du Bas-Rhin.

**L**e Bas-Rhin a réuni ses métallos le 16 avril en assemblée générale extraordinaire en présence du secrétaire fédéral Frédéric Souillot. La réunion a débuté par une minute de silence, empreinte de solennité, à la mémoire de Thierry Maurer. "Notre organisation a pour principe de ne jamais oublier les copains, a expliqué Frédéric Souillot, surtout ceux qui, comme Thierry, ont marqué profondément les structures où ils ont

milité. Le meilleur hommage que nous puissions rendre à Thierry, c'est de faire vivre l'USM et de la développer comme il l'aurait voulu." Il a ensuite remercié le nouveau bureau et son secrétaire Patrick Kammenthaler, que les militants venaient d'élire pour reprendre le flambeau.

Patrick a ensuite fait un point sur les implantations dans le département ainsi que sur les prochaines élections dans les Très Petites Entreprises (TPE) à la fin de l'année,

précisant qu'elles sont essentielles dans le cadre du développement de la Fédération mais aussi des USM. Au plan économique, il est à noter que dans le Bas-Rhin, qui par le passé avait un taux de chômage bas, la tendance s'inverse lentement. Effets de crise ou autre cause, toujours est-il que certains fleurons industriels alsaciens sont à présent en difficulté, comme LORH Industrie. Patrick a ensuite rappelé que l'USM est partie prenante et constante dans les instances de formations, incitant les militants à se former pour mieux se défendre, pour mieux négocier, pour mieux être compris dans leurs activités au service de l'industrie et des salariés.

### Le bureau élu

Le nouveau bureau est composé de Patrick Kammenthaler (secrétaire), d'Eric Borzic (secrétaire adjoint), de Jean-Pierre Beck (trésorier), de Didier Glath (trésorier adjoint) et d'André Mayeur (archiviste).

## La FEM se penche sur l'avenir du secteur automobile européen

**A** lors qu'un plan automobile est à venir au niveau de l'Union Européenne, la FEM veut se positionner sur le sujet, qui concerne notamment les restructurations et les questions de surcapacité. Le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, le coordinateur FEM pour PSA Michel Prost et le secrétaire du comité européen PSA Peugeot-Citroën Jean-François Kondratiuk ont participé à une réunion à Bruxelles le 4 avril dans le but de préparer la prise de position de la FEM.

Les participants ont dressé plusieurs constats sur l'état du secteur. En premier lieu, la faiblesse de la demande sur certains marchés résulte, entre autres, de la propre stratégie de production des constructeurs sur ces régions, à savoir salaires faibles pour des produits à haute valeur ajoutée et recherche du profit maximum. L'argument de l'implantation sur les marchés locaux pour justifier les délocalisations ne tient d'ailleurs pas, la faiblesse des salaires ne

permettant pas aux salariés d'acheter les produits qu'ils fabriquent. Associé aux mesures d'austérité que connaissent actuellement les pays européens, ce type de stratégie risque d'enclencher un cercle vicieux où une hausse du chômage viendrait réduire le pouvoir d'achat et donc impacter davantage le marché automobile.

De plus, l'adaptation de l'industrie automobile aux impératifs du développement durable et le maintien de son excellence technologique sont clairement en question et rendent la mise en place d'un cadre européen plus que nécessaire. Pour la FEM, l'investissement et la R&D doivent rester des priorités, la survie du secteur est à ce prix. Cela passe nécessairement par une approche plus sociale du management industriel et par des politiques de formation des salariés adaptées aux défis technologiques de demain.

"Les participants ont estimé que, si surcapacités il y a, ce qui est loin d'être démon-

tré aux yeux de l'ensemble des participants, cela ne relève pas de la responsabilité des salariés mais bien de celle des constructeurs, explique Jean-Yves Sabot. Et si surcapacités il y a, on peut se demander pourquoi développer de nouveaux sites aux portes de l'Europe. Anticipant sur le plan automobile en préparation au niveau de l'Union Européenne, les représentants de organisations syndicales présents à la réunion ont estimé qu'il n'était pas raisonnable que l'Union Européenne puisse aider financièrement, à partir de fonds publics, les constructeurs européens à "s'internationaliser", c'est-à-dire à construire de nouveaux sites hors d'Europe qui génèrent dans le même temps des surcapacités en Europe, avec toutes les conséquences sociales potentielles." Dans ce contexte, le dialogue social doit plus que jamais conserver sa primauté, et les organisations syndicales européennes auront un rôle crucial à jouer pour que continue de vivre l'automobile sur le vieux continent...

# Les résultats de FO lors des

*Retrouvez les résultats des élections professionnelles de la Métallurgie  
Force Ouvrière continue de progresser dans les entreprises où ses militants*

## Comité d'entreprise

Dept	Entreprise	Insc	Exp	FO	CGT	CFDT	CFTC	CGC	UNSA	SUD	DIV
03	ESSIEUX BOURGOGNE / MOLINET	34	19	19	0	0	0	0	0	0	0
03	LABINAL / CHARMEIL	170	141	58	0	83	0	0	0	0	0
03	JPM / MOULINS	273	216	68	132	0	0	16	0	0	0
03	ERASTEEL / COMMENTRY	335	290	49	180	0	0	20	0	0	41
03	PCA FONDERIES DE 7 FONSAUTO/DOMPIERRE	703	619	443	176	0	0	0	0	0	0
09	CONTINENTAL AUTOMOTIVE FRANCE SAS/FOIX	402	342	62	46	166	0	68	0	0	0
13	ATELIERS DE PROVENCE / MIRAMAS	38	29	29	0	0	0	0	0	0	0
13	SECAUTO / MARTIGUES	149	114	85	29	0	0	0	0	0	0
13	HARSCO METALS SUD / FOS SUR MER	250	172	52	93	27	0	0	0	0	0
13	L FOUNDRY ex ATMEL / ROUSSET	753	583	14	0	261,8	112,2	56	0	0	139
13	STMICROELECTRONICS / ROUSSET	2618	1900	172	312	419	0	605	392	0	0
13	DASSAULT AVIATION ISTRES	571	513	38	95	15	44	321	0	0	0
21	CROWN CORK / CHATILLON SEINE	227	169	45	59	42	0	23	0	0	0
21	SEB / SELONGEY	524	408	110	78	93	0	110	17	0	0
22	TOKHEIM / HILLION	326	171	125	16	0	0	30	0	0	0
25	FCI / BESANCON	291	220	98	92	30	0	0	0	0	0
26	THALES AVIONICS ) / VALENCE	579	377	57	29	217	0	71	0	0	3
31	SPIE COMMUNICATIONS / BLAGNAC	114	87	43	30	0	0	14	0	0	0
31	CONTINENTAL AUTO FRANCE SAS/BOUSSENS	201	175	24	0	125	0	26	0	0	0
31	ASTRIUM / TOULOUSE	2503	1659	255	280	393	161	570	0	0	0
33	PITNEY BOWES / MERIGNAC	881	377	97	212	0	0	68	0	0	0
34	HORIBA ABX / MONTPELLIER	563	312	144	77	91	0	0	0	0	0
34	COMECA SYSTEMES/ST MATHIEU DE TREVIERIS	267	91	54	13,5	13,5	0	10	0	0	0
38	OTIS REGION EST / EYBENS	384	238	46	55	89	48	0	0	0	0
38	CALOR (gpe SEB)/ PONT EVEQUE	710	530	136	243	0	0	151	0	0	0
39	TGCP ex THIRODE POLIGNY	221	136	31	82	23	0	0	0	0	0
44	SCHINDLER / CARQUEFOU	222	133	76	9	47	0	0	0	0	0
45	LEXMARK BOIGNY SUR BIONNE	207	177	142	0	0	0	0	0	0	35
51	ITRON / REIMS	156	79	33	46	0	0	0	0	0	0
52	GHM / SOMMEVOIRE	324	185	26	108	25	0	0	0	0	0
59	PCA UVM ex SMAN / VALENCIENNES	2243	2045	560	598	146	578	163	0	0	0
60	CLAL / BORNEL	187	147	68	13	0	0	66	0	0	0
62	COMECA SYSTEMES / ACHICOURT	267	91	54	13,5	13,5	0	10	0	0	0
67	SOTRALENTZ PACKAGING / DRULINGEN	211	174	85	68	21	0	0	0	0	0
67	CADDIE / DRUSENHEIM	422	327	56	83	71	117	0	0	0	0

# élections professionnelles

de l'année dans ce numéro.  
réalisent un excellent travail de terrain.

## Délégués du personnel

Insc	Exp	FO	CGT	CFDT	CFTC	CGC	UNSA	SUD	DIV
22	18	10	0	8	0	0	0	0	0
170	147	69	0	78	0	0	0	0	0
264	207	70	123	0	0	14	0	0	0
363	316	55	177	0	0	41	0	0	43
703	621	446	175	0	0	0	0	0	0
402	339	60	46	168	0	65	0	0	0
38	29	29	0	0	0	0	0	0	0
69	58	40	18	0	0	0	0	0	0
250	175	51	98	26	0	0	0	0	0
753	593	11	0	259	111	57	0	0	155
2618	1881	179	321	412	0	595	374	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
227	160	40	58	40	0	22	0	0	0
524	407	106	76	77	0	123	25	0	0
320	150	130	13	0	0	7	0	0	0
291	220	77	96	47	0	0	0	0	0
579	376	44,65	30	213	0	86	0	0	2,35
167	119	51	44	4	0	20	0	0	0
201	170	25	0	118	0	27	0	0	0
2503	1657	255	375	418	171	438	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
563	314	135	89	90	0	0	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
439	155	25	39	47	43	0	0	0	0
710	525	138	232	0	0	155	0	0	0
206	131	34	74	23	0	0	0	0	0
108	75	66	0	9	0	0	0	0	0
207	178	140	0	0	0	0	0	0	38
156	75	34	41	0	0	0	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
187	148	74	11	0	0	63	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
211	173	78	73	22	0	0	0	0	0
467	318	57	88	65	108	0	0	0	0

N.C. : Non communiqué

Ce  
mensuel  
est le  
vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de  
la Métallurgie,

“FO Métaux  
LE JOURNAL”

est le magazine de tous ses syndicats et de  
tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse  
efficacement son rôle de lien et  
de reflet de l'actualité, n'hésitez  
pas à prendre contact avec la  
rédaction dès qu'un événement  
le justifie.

Informez-nous des conflits qui  
surviennent dans votre entrepri-  
se et des accords qui y sont  
signés. Cela donne des élé-  
ments de comparaison et rend  
service à d'autres syndicats,  
engagés eux aussi dans  
des discussions.

Faites-nous part de vos expé-  
riences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le  
journal, appelez la Fédération:

Tél. 01 53 94 54 27

Fax 01 45 83 78 87

# FO progresse lors des élections professionnelles des DUP

La Fédération FO de la Métallurgie participe également aux élections professionnelles dans les entreprises de moins de 200 salariés. Dans les petites structures aussi, les militants travaillent à faire grandir Force Ouvrière.

## Délégation unique du personnel

DPT	Entreprise	Insc	Exp	FO	CGT	CFDT	CFTC	CGC	UNSA	SUD	DIV
03	AUTOMOBILES LIGIER/ABREST	95	50	29	0	21	0	0	0	0	0
03	DMI SAS ex BREALU SA/VAUX	165	128	75	0	17	36	0	0	0	0
03	FORECREU/COMMENTRY	32	30	4	26	0	0	0	0	0	0
03	LE RESERVOIR/ MONTLUCON	74	57	39	9	9	0	0	0	0	0
06	ASK/SOPHIA ANTIPOLIS	26	16	16	0	0	0	0	0	0	0
10	SAVIPLAST ex PLASTIKA /STE SAVINE	64	36	23	0	13	0	0	0	0	0
12	SOPAVE/VIVIEZ	88	56	30	26	0	0	0	0	0	0
12	UES UR BEN JPM TRAD YC/NAUCELLE	64	25	25	0	0	0	0	0	0	0
13	BALL PACKAGING EUROPE/LA CIOTAT	113	91	54	37	0	0	0	0	0	0
13	PATASCIA PROVENCE(IVECO)/VITROLLES	72	52	52	0	0	0	0	0	0	0
13	PRESTAFER/FOS SUR MER	54	44	28	0	16	0	0	0	0	0
13	SABATIER/VITROLLES	67	59	10	2	28	0	19	0	0	0
13	SETMA EUROPE /LA CIOTAT	158	101	101	0	0	0	0	0	0	0
13	SNEF ELECTRO MECANIQUE/VITROLLES	49	32	11	13	0	8	0	0	0	0
13	SOCIETE PROVENCALE DE STATION/MARSEILLE	40	30	15	15	0	0	0	0	0	0
13	TECHNOPLUS INDUSTRIE/LESPENNES MIRABEAU	120	92	16	14	0	16	46	0	0	0
17	SACRAMPORTEDAUPHINE AUTOS/LAROCHELLE	37	21	16	0	5	0	0	0	0	0
21	ACE AUTOMATISMES DU CENTRE EST /DIJON	127	118	87	0	18	0	13	0	0	0
21	GEWISS/LIERNAIS	140	92	16	0	54	0	0	0	0	22
21	J VIRLY/LONGVIC	128	18	18	0	0	0	0	0	0	0
22	LUDOVIC LE GALL/PLEDRAN	88	44	12	0	32	0	0	0	0	0
24	SUTUREX ET RENODEX/SARLAT	144	112	90	0	22	0	0	0	0	0
33	TEMEX/PESSAC	102	65	11	40	8	6	0	0	0	0
34	CITROEN TRESSOL/BEZIERS	163	110	87	23	0	0	0	0	0	0
34	PEUGEOT GARAGES DU BITERROIS/BEZIERS	140	128	28	0	0	0	0	100	0	0
36	AEROTECH FRANCE /CHATEAUROUX	45	37	32	0	0	0	0	0	0	5
36	BOUCHAGE METAL/LE PONT CHRETIEN CHABENET	35	22	4	18	0	0	0	0	0	0
36	ESPAPRODUCTION FRANCE/NEUVY ST SEPULCHRE	23	17	17	0	0	0	0	0	0	0
36	SAINTE LIZAIGNE SA/SAINTE LIZAIGNE	119	72	4	0	68	0	0	0	0	0
38	FSP ONE/PONT DE CHERUY	53	32	32	0	0	0	0	0	0	0
38	SATMA //GONCELIN	63	49	23	26	0	0	0	0	0	0
38	SOCAMEL RESCASET/RENAME	149	130	49	0	20	41	20	0	0	0
42	CAPRICORN AUTOMOTIVE /ST ETIENNE	21	8	8	0	0	0	0	0	0	0
43	PEM/SIAUGUES STE MARIE	134	116	14,68	15,32	86	0	0	0	0	0
45	ORLEANS GESTION/ORLEANS	99	63	14	0	49	0	0	0	0	0

# Géolocalisation : situer les limites !

Les systèmes de géolocalisation permettent de connaître la position d'un véhicule à distance et en temps réel. Ils sont en général utilisés pour les salariés effectuant des déplacements tels que les commerciaux ou les techniciens. Mais, entre contrôle des déplacements pour des raisons pratiques et surveillance continue du salarié à des fins disciplinaires, la frontière est mince. C'est pourquoi l'utilisation de ce dispositif est encadrée, notamment par la CNIL (commission nationale de l'informatique et des libertés), qui a posé les principales règles dans sa recommandation du 16 mars 2006 (n° 2006-066, à télécharger sur leur site internet). Bien que ces recommandations n'aient pas de valeur juridique contraignante, il est déjà arrivé que la Cour de Cassation les cite dans un de ses visas.

## Pour quelles raisons mon employeur peut-il utiliser un dispositif de géolocalisation ?

La CNIL a listé les finalités pour lesquelles ces systèmes peuvent être légitimement utilisés :

- si un tel dispositif est imposé par la loi en raison de la nature des biens transportés ;
  - pour garantir la sécurité des salariés ainsi que des marchandises ou des véhicules ;
  - pour "une meilleure allocation des moyens pour des prestations à accomplir en des lieux dispersés". La géolocalisation permet ainsi à l'employeur d'effectuer un suivi à distance des salariés afin d'optimiser leurs déplacements et leur temps durant leurs interventions chez les clients ou pour leurs livraisons ;
  - pour "le suivi et la facturation d'une prestation de transport de personnes ou de marchandises ou d'une prestation de services directement liée à l'utilisation du véhicule " ;
  - et enfin pour le suivi du temps de travail des salariés. Cependant, cela n'est possible que si ce suivi ne peut pas être effectué par d'autres moyens (Cass. Soc., 3 novembre 2011, n°10-18036).
- En tout état de cause, l'utilisation du système doit correspondre aux finalités qui ont été déclarées par l'employeur à la CNIL et portées à la connaissance des salariés (Cass. Soc., 3 novembre 2011 précité).

## L'employeur peut-il soumettre tous les salariés à ce dispositif ?

Non. Notamment, la jurisprudence l'exclut pour les salariés disposant d'une totale liberté dans l'organisation de leur travail (Cass. Soc., 3 novembre 2011, n°10-18036). Ainsi, les salariés en forfait jours ne peuvent pas être soumis à la géolocalisation.

## L'employeur doit-il consulter les IRP sur la mise en place d'un tel système ?

Oui. La première instance à consulter est, selon nous, le CHSCT puisqu'il est consulté "avant toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail" (L4612-8).

Le CE doit ensuite être informé et consulté notamment au titre de sa compétence sur l'introduction de nouvelles technologies (L2323-13) et sur les moyens ou les techniques permettant un contrôle de l'activité des salariés (L2323-32). Ces consultations sont préalables à la décision de mise en œuvre dans l'entreprise. Il nous semble donc que la consultation des IRP doit être préalable à déclaration auprès de la CNIL. Enfin, il est conseillé d'informer les délégués du personnel puisque ceux-ci ont des prérogatives en matière de protection des libertés individuelles des salariés.

## Quelles sont les autres formalités à effectuer ?

La géolocalisation doit faire l'objet de formalités édictées par la loi du 6 janvier 1978 :

- La déclaration auprès de la CNIL : elle est obligatoire et ne doit être faite qu'après avoir consulté les représentants du personnel. L'employeur peut, sous certaines conditions, effectuer une déclaration simplifiée.
- L'information du salarié : l'employeur doit impérativement informer le salarié de l'utilisation d'un dispositif de géolocalisation le concernant. Cette information doit être individuelle et porter sur les finalités du dispositif, les données recueillies, les personnes y ayant accès et la conservation des données. De plus, le salarié doit être informé de son droit d'accès, de rectifica-

tion et d'opposition aux données et de leurs modalités d'exercice.

## Quelles données l'employeur peut-il recueillir grâce à la géolocalisation ?

D'après la CNIL, l'employeur pourra recueillir différentes données telles que : l'identité du salarié, la position du véhicule, les trajets effectués et leur historique, la vitesse moyenne, le temps de conduite et d'arrêt, la distance parcourue... Attention, l'employeur ne peut en aucun cas sanctionner ni même contrôler les dépassements de vitesse maximale ou les infractions au Code de la Route puisqu'il n'est pas compétent pour cela.

## Qui peut avoir accès aux données issues de la géolocalisation ?

Seuls le salarié concerné et certaines personnes peuvent accéder aux données, celles-ci ne sont pas rendues publiques. La CNIL précise que seules les personnes pour qui les données sont utiles dans le cadre de leurs fonctions peuvent y accéder et uniquement avec des identifiants et mots de passe. C'est le cas des personnes chargées de planifier les interventions, des personnes chargées de la sécurité des salariés et des biens ou encore des personnes chargées de la gestion des ressources humaines.

## L'employeur peut-il utiliser la géolocalisation en permanence ?

Non. L'employeur ne peut utiliser la géolocalisation hors des heures de travail des salariés. Le système doit donc être désactivé à la fin du temps de travail, la CNIL recommande même qu'il soit interrompu durant les temps de pause. Il serait d'ailleurs préférable que le salarié puisse désactiver lui-même ce dispositif hors de son temps de travail.

## Si j'ai un mandat syndical ou électif, l'employeur peut-il surveiller mes déplacements effectués dans ce cadre ?

Non. Le dispositif doit être éteint lorsque les élus ou les personnes ayant un mandat syndical agissent dans le cadre de leur mandat. A défaut, les éventuelles informations qui seraient recueillies ne peuvent être utilisées.



## santé - prévoyance - épargne - retraite

Chaque salarié a droit au bénéfice d'une protection sociale performante. Malakoff Médéric le propose chaque jour aux branches professionnelles qui lui font confiance. Voici leur proposition :

- un accompagnement personnalisé par une équipe dédiée,
- l'appui et la solidité financière du 1<sup>er</sup> groupe parisien de protection sociale français,
- la garantie d'un dialogue social réussi.

Votre contact : Martial VIDET au 01 56 01 44 01 - [mvidet@malakoffmederic.com](mailto:mvidet@malakoffmederic.com)



malakoff médéric

PROTECTION SOCIALE